



vivre à MONTREUX

JOURNAL COMMUNAL | N° 54 | DÉCEMBRE 2021



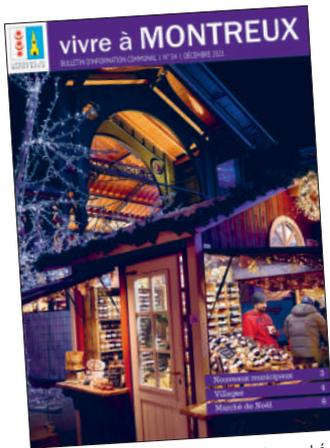
Nouveaux Municipaux	3
Villages	4
Agenda	8



ÉDITO

Nous voici déjà arrivés à la dernière parution de l'année. 2021 a marqué pour Montreux le début d'une nouvelle législature, vous découvrirez dans ces pages les impressions des deux nouveaux Conseillers municipaux après leurs premiers mois d'exercice. Cette année a également été synonyme de reprise pour les grandes manifestations : après le Montreux Jazz Festival en juillet, le MAG a récemment pu rouvrir ses portes, le Montreux Comedy Festival retrouver son public. Nous sommes aussi très heureux d'avoir pu célébrer cet automne la 243^e édition de la Foire des Planches et la 535^e édition de la Foire de Brent. Quant au Marché de Noël, les organisateurs ont déployé des trésors d'ingéniosité pour que la fête ait lieu. Autant d'événements chaleureux et conviviaux qui font la joie des Montreusiennes et des Montreusiens et qui prouvent que, malgré la pandémie ou la cyberattaque dont la Commune de Montreux et ses partenaires ont été victimes, l'optimisme reste de mise pour les nombreux défis et projets de l'année à venir. C'est d'ailleurs ce que nous souhaitons à nos centenaires, dont vous découvrirez le portrait épatant dans ces pages.

Bonne lecture et joyeuses fêtes !



Un chalet du Marché de Noël devant le marché couvert (photo prise avant l'introduction des dernières mesures sanitaires). © G. Lombardi

ARCHIVES

Les Archives communales de Montreux classées A à l'inventaire des biens culturels

La Confédération a publié au mois d'octobre dernier la révision de son inventaire pour la Protection des biens culturels. Les Archives de la Commune de Montreux sont répertoriées en classe A, la note la plus élevée réservée aux bien considérés comme étant d'importance nationale. Qu'est-ce que cela veut dire ?

Monuments historiques, sites archéologiques, collections de musées, bibliothèques, églises, bâtiments et même certains bateaux historiques sont répertoriés. Cela implique, entre autres, que ces biens doivent faire l'objet d'une conservation et d'une protection spécifiques et réglementées.



STRAWINSKY, Théodore, *La femme assise*, huile sur toile, 146 x 114 cm, 1944-1954.

© Fondation Théodore Strawinsky | Photo X. Sprungli

En plus des fonds publics, les Archives communales de Montreux sont depositaires de plus de 200 fonds privés, dont plusieurs d'importance majeure. Les fonds Charles Chaplin et Théodore Strawinsky, ainsi que ceux du Montreux Jazz Festival et du Caux Palace, ont pesé dans la balance du classement en catégorie A. Mais c'est aussi la politique de la Commune et son accueil de qualité en regard des fonds privés, ainsi que des critères comme le soutien des autorités, la structure professionnelle ou encore les infrastructures qui orientent la décision fédérale.

En 1954, la Convention de La Haye pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé est conclue suite aux dommages et destructions subis par de nombreux biens culturels pendant la Deuxième Guerre mondiale. La Suisse y adhère en 1962 et des lois fédérales régissent depuis lors les conditions de préservation des biens culturels également en cas de catastrophe naturelle ou d'autre sinistre.



© Fondation Théodore Strawinsky

La famille Strawinsky à Montreux, 1911.

Édité par : la Municipalité de Montreux, décembre 2021

Impression : media f sa, Montreux

Graphisme : Macgraph, Puidoux

Couverture : © Giampaolo Lombardi

Tirage : 15200 exemplaires

Rédaction : Sophie Brinca (rédactrice responsable), avec la collaboration d'Anne Biavati et d'Alice Ganguillet.

Tél. 021 962 79 40

communication@montreux.ch

Imprimé sur du papier certifié FSC

Toutes les infos communales sur

www.montreux.ch

Trois questions à Sandra Genier, Conseillère municipale en charge des Ressources humaines et du service à la population



© Studio Curchod

Madame Genier, vous avez pris vos fonctions en juillet : comment avez-vous vécu le début de votre mandat ?

Je tiens tout d'abord à préciser que j'ai été très bien accueillie et accompagnée dans ces premiers mois d'activité. J'ai la chance de pouvoir compter sur des équipes très compétentes et motivées. Les débuts ont été très enrichissants, mais aussi très prenants, je dois bien l'avouer. J'ai déjà eu l'occasion d'être conviée à de nombreux événements, ce qui me permet d'échanger avec les Montreusiennes et Montreusiens

et de mieux comprendre leurs besoins et leurs attentes au quotidien.

Quels sont les principaux défis de votre direction ?

Nous devons impérativement avancer sur la mise à jour de notre règlement sur le statut du personnel. Nous comptons aujourd'hui plus de 470 collaborateurs, tout personnel confondu. Il est important que ceux-ci se sentent soutenus par leur hiérarchie, comme il est de notre devoir d'assurer le bon fonctionnement de nos services. Je suis heureuse de pouvoir mettre mes compétences juridiques au service de la Commune. J'ai encore beaucoup à apprendre et à découvrir, mais c'est un challenge qui me réjouit.

Pandémie et cyberattaque ont impacté l'Office de la population et l'informatique, qui font également partie de votre dicastère. Comment gérez-vous cela ?

Je dirais que c'est dans ce genre de situation d'urgence que l'on prend conscience

des responsabilités liées à notre fonction. La pandémie a bien sûr considérablement modifié notre manière de travailler. L'Office de la population a toutefois su très rapidement s'adapter à la situation et assurer un service adéquat à nos concitoyens. Cela a toujours été une priorité.

S'agissant de la cyberattaque, pour être honnête, je n'ai pas vraiment eu le temps de me poser beaucoup de questions. Nous avons dû intervenir très rapidement et prendre des décisions parfois difficiles. Je tiens à préciser qu'il s'agit d'un travail d'équipe. Nous avons eu la chance de bénéficier de l'aide d'experts, qui nous ont guidés tout au long de la crise. Par ailleurs, nous avons pu compter sur des collaborateurs très compréhensifs et qui ont suivi scrupuleusement les consignes qui leur étaient transmises. Vous l'aurez compris, pour moi, il n'y a pas de réussite sans travail d'équipe. C'est essentiel et c'est ainsi que j'espère pouvoir travailler durant ces cinq prochaines années.

Trois questions à Florian Chiaradia, Conseiller municipal en charge des Équipements publics et de la mobilité



© Studio Curchod

Monsieur Chiaradia, vous avez pris vos fonctions en juillet : comment avez-vous vécu le début de votre mandat ?

Dès juillet, les intempéries ont placé l'ensemble du service sur le qui-vive. Heureusement, le travail d'analyse et d'entretien des infrastructures au long de l'année a permis d'éviter d'importants dégâts ou des perturbations trop conséquentes. Cela a également permis de mesurer l'importance de la collaboration

entre les services. En plus de la mise à niveau de nos infrastructures, la sécurisation de notre territoire escarpé face aux dangers naturels constitue un point d'attention considérable, ainsi que l'a rappelé le tragique accident survenu dans les Gorges-du-Chauderon en mai dernier.

Quels sont les principaux défis de votre direction ?

Je citerai un défi ; il y a aujourd'hui un grand problème de nuisances dues au bruit du trafic routier qui est ressenti par la population. Apaiser la circulation par des aménagements ponctuels, des zones à 30 km/h, des zones de rencontre ou du 30 km/h de nuit, selon les besoins et les possibilités fait partie des solutions à envisager.

De manière générale, les attentes en matière de mobilité sont importantes. Dans l'objectif de promouvoir une

mobilité multimodale en termes d'infrastructures, la nouvelle Municipalité a décidé de regrouper la mobilité et les travaux publics dans le même dicastère, permettant de développer un nouveau pôle de compétences.

Vous êtes en charge des équipements publics et de la mobilité (EPM), comment envisagez-vous la mobilité durable à Montreux ?

Assurer les besoins de transport tout en répondant à la fois aux enjeux climatiques et à l'amélioration de la qualité de vie passe par des offres de mobilités alternatives de qualité. Le maintien et le renforcement de l'offre en transports publics, en particulier en lien avec les activités de loisirs, font partie des actions directrices pour ces prochaines années.

Enfin, l'objectif est aussi de permettre à toutes et tous, de 8 à 88 ans, de pouvoir se déplacer à pied ou à vélo efficacement et en toute sécurité. Il faut donc préserver et consolider les itinéraires piétonniers, et promouvoir l'aménagement d'infrastructures cyclables efficaces.

RÉJOISSANCES AUTOMNALES

Les traditionnelles Foires d'automne montreusiennes étaient à nouveau au rendez-vous cette année, pour la plus grande joie de toutes et tous. La Foire des Planches et la Foire de Brent – qui fêtaient cette année respectivement leur 243^e et 535^e édition – ont habituellement lieu chaque année : elles n'ont été annulées qu'en temps de guerre... ou de pandémie !

Un peu d'histoire

En 1486, le très recherché « privilège de Foire » fut accordé aux gens de Brent par Charles I^{er}, duc de Savoie. Ce cadeau pour Brent et toute la région du Haut Lac Léman, fut jusque vers le milieu du XIX^e siècle un lieu très fréquenté par les paysans, artisans et marchands de la région et du Pays-d'Enhaut. Certains venaient même parfois du Saanenland, en passant à pied par le col de Jaman, pour y vendre leurs produits et leur bétail.



© Giampaolo Lombardi

La Foire des Planches, quant à elle, date officiellement de 1778. Les habitants des Planches, qui en avaient assez d'attendre mi-novembre pour aller faire quelques affaires et vendre une vache à Brent, obtinrent en 1718 du bailli bernois le droit d'avoir leur propre marché au bétail. Les gens de Brent, mécontents, firent

un procès et la concession fut retirée. Ce n'est que 60 ans plus tard que la foire put finalement avoir lieu. Elle ne devait toutefois accueillir que du bétail, ainsi que des marchands vendant « des choses inutiles et luxueuses ».



© Association Vieille Ville de Montreux

De nos jours, ce sont les sociétés de villages de Brent et de la Vieille Ville qui chapeautent ces deux événements automnaux.

MONTREUX FÊTE SES CENTENAIRES



Lucile et Arnold Gyger coulent des jours heureux dans leur appartement de Clarens. Quoi de plus banal ? C'est pourtant l'un des trois couples de centenaires du Canton de Vaud, le seul de la Commune. Ils y sont tous les deux nés : elle le 14 février 1920 à Chernex et lui le 18 novembre 1921, à Montreux. Ils ont tenu durant de nombreuses années la bien connue Librairie française, à l'avenue du Casino. Très actifs, Lucile et Arnold ont beaucoup voyagé et gravi plusieurs 4000 m. Ils ont fêté cette année leurs 75 ans de mariage !

Liliane Viredaz (née Thévenaz) a fêté ses 101 ans le 8 novembre. Elle a grandi à la rue du Pont où son papa tenait une épicerie. Passionnée de montagne, elle s'inscrit très jeune au Club des Femmes Alpinistes, fondé à Montreux. Le Club Alpin était alors réservé aux hommes ! Elle a pratiqué le ski, la varappe et était une fan de moto et de voyages. Aujourd'hui, elle profite de la vie dans son chalet des hauts de la ville.



Du haut de ses 105 ans, Emma Marchand (née Monod) est la doyenne de la Commune.



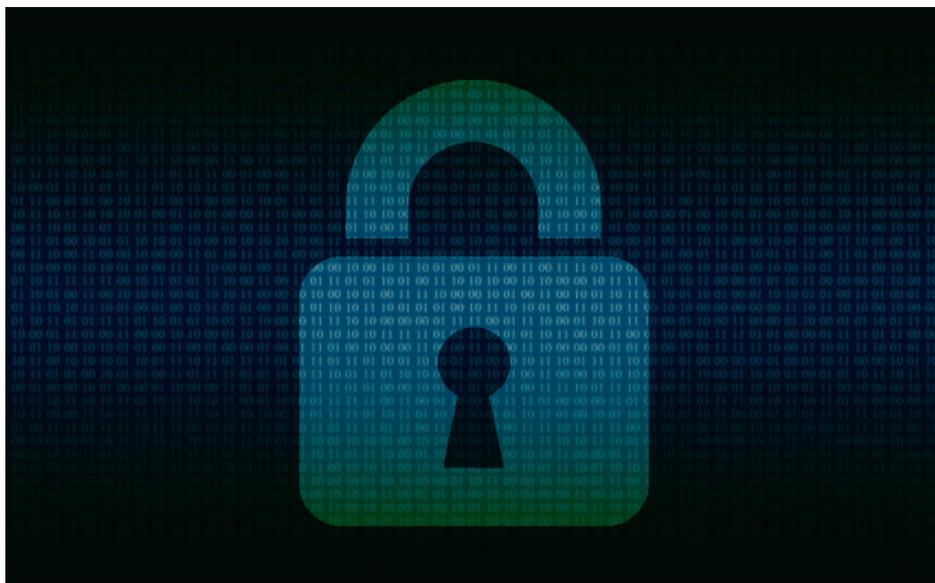
Née à Chernex le 9 décembre 1916, elle est membre fondatrice du chœur mixte la Chanson de Montreux et, en plus du chant, elle apprécie la montagne, qu'elle sillonne encore parfois le dimanche avec sa fille... mais en voiture maintenant !

Madame Jacqueline Pellet, Conseillère municipale en charge de la Cohésion sociale, familles et jeunesse, a rendu visite à ces trois centenaires qui fêtaient en novembre et décembre leur anniversaire. Le climat montreusien semble propice à une longue vie puisqu'il n'y a pas moins de 21 centenaires sur la Commune. Les lignes manquent pour évoquer ici leurs parcours épatants !

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Commune de Montreux est composée d'une vingtaine de localités parmi lesquelles treize ont une société de développement. Ces associations, très actives, organisent de nombreuses manifestations : le marché artisanal de Chernex, la fête du pain à Tavel, la raclette villageoise des Avants, la fête de la bière de Glion ou encore la brisolée à Chailly, pour n'en citer que quelques-unes ayant eu lieu cet automne.

CYBERATTAQUE



© Pete Linforth - Pixabay

Le dimanche 10 octobre 2021 au matin, le Syndic, les conseillers municipaux et les cadres de l'administration montreu-sienne étaient informés d'une tentative d'intrusion sur les serveurs du centre informatique communal.

Le premier réflexe a été de couper l'accès à tous les serveurs, y compris ceux des partenaires informatiques de la Commune, dont font notamment partie l'Association Sécurité Riviera (ASR), la Commune de

Veytaux et la Commune de Villeneuve. L'alerte, donnée quelques heures seulement après l'intrusion, et l'arrêt immédiat des serveurs ont sans aucun doute été favorables à l'issue de la situation. Un vol massif de données a pu être évité.

Une cellule de crise, composée de responsables de l'ASR et de l'administration montreu-sienne, d'experts du Canton de Vaud et de partenaires opérationnels a été immédiatement mise en place. La cellule

de crise a œuvré pendant plus d'une semaine afin de gérer les conséquences de l'attaque et d'assurer le fonctionnement de l'administration, tout en tenant informés les partenaires, la population, les médias et les tiers de l'évolution de la situation. Le lundi 18 octobre au matin, soit une semaine après la cyberattaque, l'administration communale retrouvait l'accès à l'informatique et pouvait reprendre son fonctionnement habituel.

Où en est-on actuellement ?

Les administrés de Montreux et des communes et partenaires touchés par la cyberattaque ont pu être rassurés : aucun vol de données massif n'a été constaté, aucune demande de rançon n'a été faite. Les experts consultés ont également été rassurants quant à la préservation des données personnelles et sensibles. Une enquête est toujours en cours et une plainte pénale a été déposée.

Sur son site internet, l'État de Vaud rappelle les bonnes pratiques en matière de sécurité informatique :

www.vd.ch/portail-securise-des-prestations-en-ligne/bonnes-pratiques-en-matiere-de-securite-informatique-et-de-protection-des-donnees-personnelles

OFFICE DE LA POPULATION

À votre service

Avec la pandémie, l'Office de la population a revu son mode de fonctionnement en vue de garantir la sécurité sanitaire des administrés et celle des collaborateurs. Afin de continuer à répondre efficacement et rapidement aux demandes toujours plus nombreuses, plusieurs améliorations sont proposées.

La principale : le déplacement aux guichets n'est désormais plus nécessaire. Une présence est requise uniquement si l'on arrive d'un autre canton ou d'un autre pays. Dans ce cas, pour garantir la fluidité et le traitement rapide des demandes, il est conseillé de prendre rendez-vous par téléphone, par courriel ou par courrier.

Reçue sur place à l'heure convenue, la personne évite ainsi toute attente.

Avec le nouveau guichet virtuel, accessible en un clic sur le site www.montreux.ch, il est possible de commander et de recevoir presque instantanément une attestation ou un document, facile à imprimer depuis chez soi.

L'Office de la population continue également à répondre aux demandes par téléphone, par e-mail ou par courrier postal. Et afin de faciliter l'accès à l'information, un catalogue des démarches administratives, très détaillé, regroupe toutes les hypothèses, avec pour unique but d'offrir le meilleur service possible à la population montreu-sienne.



Plus d'infos : ☎ 021 962 78 50 (9h-11h et 13h 30-15h 30)
population@montreux.ch
www.montreux.ch/guichetvirtuel/population

Biennale d'art contemporain

Deux prix ont été décernés le samedi 13 novembre dernier, lors de la 17^e édition du MAG, salon d'art contemporain. Les visiteurs de la Biennale ont eu la possibilité de voter en ligne durant trois mois. Le prix du public revient à l'artiste belge Tatiana Potapova pour son œuvre *Big freedom*.

Le prix du jury revient, quant à lui, au Suisse Raphy Buttet pour son œuvre en acier à *fleur d'eau*. www.biennale.ch

© MAG



Prix du public à Tatiana Potapova.

© MAG



Prix du jury à Raphy Buttet.

Rue du Temple



© Commune de Montreux

Les travaux, commencés en août 2019, sont terminés. Dans la Vieille Ville, les réseaux souterrains ont été renouvelés, la chaussée et les trottoirs ont été refaits. Dans la montée sur Glion, le trottoir en estacade a été entièrement démolé, puis reconstruit à neuf. La route est à nouveau ouverte à la circulation depuis le 19 novembre dernier.

Journée participative

Les habitantes et habitants de la Commune étaient conviés le 27 novembre dernier à une journée participative. Ateliers, débats, propositions sur le thème de la durabilité et de la transition écologique et énergétique ont permis d'échanger les idées et les projets sur cette thématique actuelle.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En cette période de fêtes, parlons sapins... Connaissez-vous le Président des forêts montreuusiennes ? Il s'agit d'un sapin douglas centenaire de plus de 53 m de haut, situé à Caux.

Les forêts couvrent 44 % du territoire communal, soit 1500 hectares dont 1000 sont propriété de la Commune. Les forêts communales sont gérées selon le principe du développement durable et régénérées naturellement. À ce titre, elles ont obtenu les labels FSC® C014526 et PEFC.

La scierie communale des Avants fournit, quant à elle, différents produits sciés nécessaires aux besoins communaux, principalement les alpages et le dicastère Durabilité et espaces publics. Elle offre également ses services à certaines communes avoisinantes, ainsi qu'à la clientèle privée. Ce sont chaque année environ 500 m³ de bois rond qui sont sciés.



© Giampaolo Lombardi

Montreux Noël

Après une année d'absence en raison de la pandémie, le traditionnel marché de Noël a repris ses droits sur les quais. Quel plaisir de retrouver les petits chalets, leurs délices et leurs trésors artisanaux, et de pouvoir célébrer – même masqués – à nouveau dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

30 ans ASANTE SANA

ASANTE SANA fête ses 30 ans dans l'Est vaudois. L'Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention vient en aide aux personnes qui ont besoin de soins infirmiers, d'hygiène, de confort ou d'une aide pratique pour de la réadaptation physique, le transport, le ménage, les repas à domicile. Une aide précieuse pour les personnes seules ou pour les proches aidants qui ne peuvent pas tout assumer seuls.



Sculptures végétales

Les quais de Montreux sont agrémentés de jolies créations marines. Requin, narval, hippocampes et bien d'autres donnent un air de fonds marins aux rives du lac.



© Commune de Montreux

De Territet à Clarens, vous pouvez admirer ces belles créations réalisées par les jardinières et jardiniers de la Commune.

Portraits

Florian Manzini et Kelvin Kappeler sont les deux plus jeunes élus au Conseil communal pour la législature 2021-2026. Ils nous donnent leurs impressions sur leurs premiers mois d'exercice.



FLORIAN MANZINI
Les Vert-e-s, 21 ans

Vous avez déjà intégré le Conseil communal lors de la législature précédente, qu'est-ce qui vous a motivé à

poursuivre votre engagement politique ?

En fin de législature précédente, en participant à mes premières commissions, j'ai commencé à suivre avec intérêt certains projets. Il m'a donc semblé logique de poursuivre mon engagement, afin de contribuer à la concrétisation de ce travail. De plus, je trouve que les jeunes sont encore sous-représentés en politique. Je pense qu'il est plus important que jamais que ma génération s'engage pour faire face aux défis du XXI^e siècle.

Avez-vous des thèmes qui vous tiennent plus à cœur que d'autres ?

Le développement de nos écoles, qui devient urgent par manque de locaux, est un sujet qui me tient à cœur. J'ai déjà participé à plusieurs commissions concernant la future extension de l'Établissement Primaire et Secondaire de Montreux-Est et je continuerai à suivre attentivement ce dossier.

J'ai également la chance de pouvoir représenter le Conseil communal au sein du Conseil d'établissement Montreux-Veytaux, organe qui chapeaute les tâches communales relatives au fonctionnement des écoles. Me destinant à l'enseignement après mes études, je me réjouis de pouvoir dialoguer avec parents d'élèves et corps enseignant.

Étant chez Les Vert-e-s, une autre de mes préoccupations est l'urgence climatique. Je pense que, même au niveau communal, on peut agir à son échelle ; mobilité douce ou verdissement des centres urbains bétonnés sont des exemples de thèmes que mon groupe et moi défendrons au cours de cette législature.



KELVIN KAPPELER
PLR, 22 ans

Qu'est-ce qui vous a motivé à vous engager en politique ?

Plusieurs événements m'ont amené à

m'engager en politique. En mûrissant, je m'impliquais de plus en plus lors des votations fédérales. Avec mon groupe d'amis, nous avons commencé à débattre et j'ai rapidement trouvé un côté passionnant à cela : quelle richesse d'écouter et comprendre des opinions différentes des miennes, et de développer mes idées. Ayant vécu toute ma vie sur la Commune de Montreux,

je considérais avoir le bagage nécessaire pour réaliser mon souhait : m'investir au sein de ma commune comme je l'avais fait pour mon gymnase, en tant que président du comité des élèves. Le déclic s'est fait bien plus tard, avec une amie qui m'a suggéré que j'étais un « homme à débats ». Je me suis donc lancé dans le monde politique en novembre 2020. J'ai remarqué que je votais presque toujours comme un parti en particulier et j'ai donc décidé de le rejoindre. J'ai été élu de justesse, et depuis, je ne regrette absolument pas mon choix !

Être jeune politicien, atout ou défi ?

Les deux ! En me lançant dans le monde politique à 21 ans, ce serait mentir de dire que j'ai de l'expérience dans le domaine. Cependant, cette faiblesse devient un atout lors d'échanges d'idées : j'ai une vision différente des conseillers plus expérimentés. Étant donné que personne de ma famille ne bénéficie d'expérience politique, je suis entré dans ce milieu sans idées préconçues ni a priori. Mes atouts résident dans la nouveauté. Je peux difficilement me représenter les problématiques d'une personne plus âgée. En revanche, cette représentation est plus aisée pour la tranche d'âge des 15-30 ans. Et comme il y a peu de jeunes en politique, cela devient un atout. Pour la question du défi, il réside principalement dans la bonne connaissance des termes et des lois sur le Conseil communal.

Prochaines séances :

2 février
18 mai

2 mars
22 juin

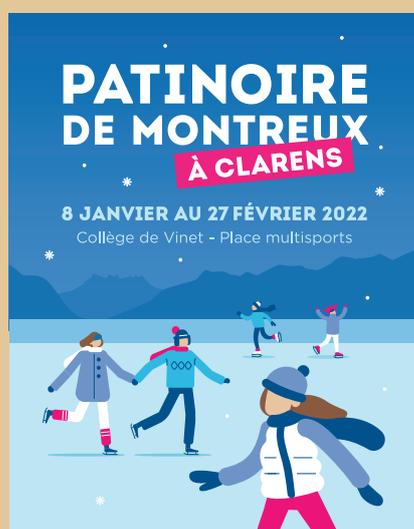
6 avril

Sports

- 5 janvier **Montreux Morning Swim**
www.montreux.ch/sport
- 29-30 janvier **Swiss Basketball League**
www.swiss.basketball
- 2 février **Montreux Morning Swim**
www.montreux.ch/sport
- 26-27 février **Euro Top 16 de tennis de table**
www.top16montreux.com
- 2 mars **Montreux Morning Swim**
www.montreux.ch/sport

Patinoire de Clarens

8 janvier - 27 février



La patinoire synthétique de Montreux, avec ses 450 m² de surface de glisse, vous accueille à nouveau sur le terrain multisports du collège Vinet au centre de Clarens. Infos sur www.montreux.ch

Événements

- Jusqu'au 9 janvier **Light on Ice**, 2m2c, tous les jours de 14h à 22h (horaires spéciaux les jours fériés : www.montreux.noel.com)



Jusqu'au 9 janvier, venez patiner à travers une forêt enchantée au Centre de Congrès 2m2c! Déambulez dans un décor magique et illuminé et profitez-en pour déguster une spécialité au « Ice Bar », un bar tout en glace. Le tout est également accessible à pied et un coin restauration est prévu pour se réchauffer.

Infos & réservations : www.montreuxnoel.ch

- 15-31 décembre **Le Village de Pains d'épices**, Centre Culturel Maison Visinand, du mercredi au dimanche de 14h à 18h, www.cc-mv.ch

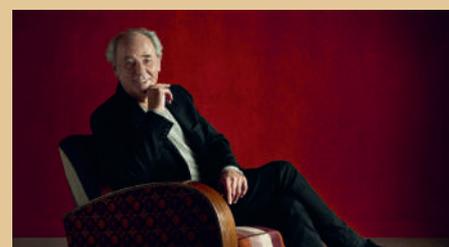


Culture

- 26 décembre **J.S. Bach**, *Cantates de Noël*, Église allemande à 17h
- 29-30 janvier **Concert annuel du Corps de Musique Montreux-Clarens**, Gymnase de Burier

La Saison culturelle

- Jusqu'au 28 décembre **La Revue Vaudoise de Cuche et Barbezat**
- 22 janvier **Michael Gregorio**, *L'odyssée de la voix*
- 27 janvier **Garou**, *Up Scene*
- 10 février **Julien Clerc**, *Les jours heureux*
- 13 février **Maxime Le Forestier**



- 18, 19, 20 mars **Tous en chœur**, 10^e édition, *On chante Goldman*
- 26 mars **ODYSSEY**, par Tale of Fantasy
- 2 avril **Les Chœurs de la Fête des Vignerons 2019**
Et soudain, je me souviens

www.lasaison.ch ou ☎ 021 962 21 19

Théâtre Montreux Riviera

- 18-30 janvier **Plan B**
- 8-20 février **Sherlock Holmes**
- 8-27 mars **La bombe**
- www.theatre-tmr.ch ou ☎ 021 961 11 31

Fermetures de fin d'année

- Piscine de la Maladaire**
24, 25, 26 et 31 décembre, 1^{er} et 2 janvier
- Stade de la Saussaz**
24, 25, 26 et 31 décembre, 1^{er} et 2 janvier
- Bibliothèque**
Du jeudi 23 décembre à 18h au lundi 10 janvier à 10h
- Déchèterie**
24 et 25 décembre, 1^{er} et 2 janvier

Agenda complet sur www.montreux.ch

Nouveau!

Jardin des neiges à Haut de Caux

La Commune est heureuse de proposer un nouveau jardin des neiges totalement gratuit à Haut de Caux. Il dispose d'un tapis roulant, idéal pour les petits et les débutants, dont l'achat a été financé par le Syndicat des pistes (SID).

Dédié principalement à l'apprentissage du ski et du snowboard, ce nouvel espace bénéficie également d'un coin pour les lugeurs. L'École Suisse de ski et de snowboard de Montreux y dispense également des cours.

Le jardin des neiges est ouvert du 25 décembre au 6 mars, le mercredi, samedi et dimanche, ainsi que tous les jours durant les vacances scolaires. Cette installation vient remplacer le télésiège dont l'exploitation n'est malheureusement plus possible en raison de son état.

Conseil futé : montez en train, les places de parc sont rares !



© stock.adobe.com - Dawid

Administration communale

Standard général 021 962 77 77

www.montreux.ch

@CommunedeMontreux

Secrétariat municipal Grand-Rue 73
1820 Montreux

commune@montreux.ch

@communedeMontreux

Inscrivez-vous à la newsletter :

www.montreux.ch/newsletter

